Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP ZEP-A-LUME E CLEANER 55GL

Numéro de la matière : M61085

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	liquide		
Couleur	ambre, incolore, clair		
Odeur	forte		

Classification SGH

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 3
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Dermale) : Catégorie 2
Corrosion cutanée : Catégorie 1
Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

Pictogrammes de danger





Tête de mort sur deux tibias

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/

brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les

vêtements.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien

ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P201 + P202 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes

les précautions de sécurité.

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES DE MANIPULATION - En raison des dangers exceptionnels liés au fluorure d'hydrogène (HF), les installations doivent fournir un accès à des douches de sécurité, des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés, une réserve de gel de gluconate de calcium et une formation exhaustive de tous les intervenants sur les EPI et les procédures à utiliser.

Intervention:

P301 + P310 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P302 + P352 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P320 Un traitement spécifique est urgent (voir les instructions supplémentaires concernant l'adminsitration des antidotes sur cette étiquette).

TRAITEMENT MÉDICAL SUPPLÉMENTAIRE - Consulter un médecin immédiatement tout en massant la zone de contact avec un gel de gluconate de calcium à 2,5 %.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P361 + P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage:

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
acide sulfurique	7664-93-9	>= 5 - < 10
fluorure d'hydrogene	7664-39-3	>= 1 - < 5
2-butoxyéthanol	111-76-2	>= 1 - < 5
Alcools en C9-11 éthoxylés	68439-46-3	>= 1 - < 5
acide orthophosphorique	7664-38-2	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître

seulement plusieurs heures plus tard. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Amener la victime à l'air libre.

Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact avec la peau, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin immédiatement tout en massant la zone de contact avec un gel de gluconate de calcium à 2,5 %. Laver les vêtements

avant de les réutiliser. Nettoyer soigneusement les chaussures avant de les réutiliser. Consulter un médecin

immédiatement.

En cas de contact avec les : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

yeux provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris

sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure boursouflure, irritation,

brûlures et douleur.

Les symptômes peuvent inclure une dépression du système nerveux central, entraînant des maux de tête, nausées et/ou

vertiges.

Mortel par contact cutané.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Un traitement différé peut entraîner une hypoglycémie. Commencer par une application topique de gluconate de

calcium et surveiller la biochimie sanguine.

Consulter un spécialiste du traitement antipoison

immédiatement en cas d'ingestion ou d'inhalation de grandes quantités ou en cas de contacts avec de grandes parties du

corps.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Composés de fluor

Dioxyde de carbone (CO2)

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

Monoxyde de carbone

Fumée

Composés du phosphore

Oxydes de soufre

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Précautions pour la : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Mesures d'ordre technique : Ei

En raison des dangers exceptionnels liés au fluorure d'hydrogène (HF), il est fortement recommandé de procéder à une planification préliminaire et à une formation du personnel pour atténuer les effets d'une éventuelle exposition et y apporter une réponse rapide. Les installations doivent fournir un accès à des douches de sécurité, des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés, une réserve de gel de gluconate de calcium et une formation exhaustive de tous les intervenants sur les EPI et les procédures à utiliser.

Conseils pour une manipulation sans danger

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

sures

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Agents oxydants

À conserver à l'abri des bases et des alcalis.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
acide sulfurique	7664-93-9	TWA	1 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	3 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Thoracique)	0.2 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	1 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	3 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction thoracique)	0.2 mg/m3	ACGIH
fluorure d'hydrogene	7664-39-3	TWA	0.5 ppm 0.4 mg/m3 (Fluor)	CA AB OEL
		(c)	2 ppm 1.6 mg/m3 (Fluor)	CA AB OEL
		С	2 ppm (Fluor)	CA BC OEL
		Р	3 ppm 2.6 mg/m3 (Fluor)	CA QC OEL
		TWA	0.5 ppm 0.4 mg/m3 (Fluor)	CA AB OEL
		(c)	2 ppm 1.6 mg/m3 (Fluor)	CA AB OEL
		С	2 ppm (Fluor)	CA BC OEL
		Р	3 ppm 2.6 mg/m3 (Fluor)	CA QC OEL
		TWA	0.5 ppm (Fluor)	ACGIH
		С	2 ppm (Fluor)	ACGIH

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

		TWA	0.5 ppm (Fluor)	ACGIH
		С	2 ppm (Fluor)	ACGIH
2-butoxyéthanol	111-76-2	TWA	20 ppm 97 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		VEMP	20 ppm	CA QC OEL
			97 mg/m3	
		TWA	20 ppm	ACGIH
acide orthophosphorique	7664-38-2	TWA	1 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	3 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	1 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	1 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	3 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	1 mg/m3	ACGIH
		STEL	3 mg/m3	ACGIH

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	NoCAS	Paramètres de contrôle	Échantillo n biologique	Heure d'échanti llonnage	Concentrati on admissible	Base
HYDROFLUORIC ACID	7664-39-3	Fluorure	Urine	Avant de travailler à nouveau (16 heures après la fin de l'expositi on)	2 mg/l	ACGIH BEI
		Fluorure	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'expositi on ait cessé)	3 mg/l	ACGIH BEI
2-BUTOXYETHANOL	111-76-2	Acide butoxyacéti que (BAA)	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'expositi on ait cessé)	200 mg/g créatinine	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et

des douches de sécurité sont proches des emplacements des

postes de travail.

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Écran facial

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité

et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement

après manipulation du produit.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : ambre, incolore, clair

Odeur : forte

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : < 1

Point de fusion/point de

congélation

: Non applicable

Point d'ébullition : 104.44 °C

Point d'éclair

ne forme pas d'étincelles

Taux d'évaporation : 1

Limite d'explosivité,

supérieure

: Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable Pression de vapeur : Non applicable

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.06 g/cm3

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité

: soluble

0 1 1 11111 / 1 11 11 1

Solubilité dans d'autres

solvants

: non déterminé

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Oxydants

Bases

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes de carbone

Composés du phosphore

Oxydes de soufre

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure boursouflure, irritation,

brûlures et douleur.

Les symptômes peuvent inclure une dépression du système nerveux central, entraînant des maux de tête, nausées et/ou

vertiges.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

Mortel par contact cutané.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Un traitement différé peut entraîner une hypoglycémie. Commencer par une application topique de gluconate de

calcium et surveiller la biochimie sanguine.

Consulter un spécialiste du traitement antipoison

immédiatement en cas d'ingestion ou d'inhalation de grandes quantités ou en cas de contacts avec de grandes parties du

corps.

Cancérogénicité:

IARC Group 1: Cancérigène pour l'Homme

acide sulfurique 7664-93-9

ACGIH Carcinogène potentiel chez les humains

acide sulfurique 7664-93-9

Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est

inconnue chez les humains

2-butoxyéthanol 111-76-2

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : 150.66 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par

inhalation

: Estimation de la toxicité aiguë : 14.64 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : 151.16 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

2-butoxyéthanol:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 880 mg/kg

Toxicité aiguë par voie : DL50 dermal Lapin: 1,060 mg/kg

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

cutanée

Alcools en C9-11 éthoxylés:

Toxicité aiguë par voie : DL50 oral Rat: 1,400 mg/kg

orale

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Provoque des brûlures de la peau. Nocif en cas d'absorption par la peau. Lorsque le produit entre en contact avec la peau, il est immédiatement absorbé, ce qui peut provoquer une hypocalcémie (perte de calcium). Cet effet peut être retardé pendant plusieurs heures après l'exposition. Une surexposition sévère par absorption peut entraîner la mort. Consulter un médecin immédiatement.

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:

fluorure d'hydrogene:

Remarques: Provoque des brûlures de la peau. Nocif en cas d'absorption par la peau. Lorsque le produit entre en contact avec la peau, il est immédiatement absorbé, ce qui peut provoquer une hypocalcémie (perte de calcium). Cet effet peut être retardé pendant plusieurs heures après l'exposition. Une surexposition sévère par absorption peut entraîner la mort. Consulter un médecin immédiatement.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

octanol/eau

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

> Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

> Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN2922, CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S., (HYDROFLUORIC ACID, SULFURIC ACID), 8, (6.1),

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN2922, CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S., (HYDROFLUORIC ACID, SULFURIC ACID), 8, (6.1), II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN2922, Corrosive liquid, toxic, n.o.s., (HYDROFLUORIC ACID, SULFURIC ACID), 8, (6.1), II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN2922, Corrosive liquid, toxic, n.o.s., (HYDROFLUORIC ACID, SULFURIC ACID), 8, (6.1), II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN2922, Corrosive liquids, toxic, n.o.s., (HYDROFLUORIC ACID, SULFURIC ACID), 8, (6.1), II

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

Pictogrammes de danger





Tête de mort sur deux tibias

Corrosion

Mention d'avertissement Mentions de danger

Conseils de prudence

Danger:

Toxique en cas d'ingestion. Mortel par contact cutané. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Nocif par inhalation.

Prévention: Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES DE MANIPULATION - En raison des dangers exceptionnels liés au fluorure d'hydrogène (HF), les installations doivent fournir un accès à des douches de sécurité, des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés, une réserve de gel de gluconate de calcium et une formation exhaustive de tous les intervenants sur les EPI et les procédures à utiliser.

Intervention: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Un traitement spécifique est urgent (voir les instructions supplémentaires concernant l'adminsitration des antidotes sur cette étiquette). TRAITEMENT MÉDICAL SUPPLÉMENTAIRE - Consulter un médecin immédiatement tout en massant la zone de contact avec un gel de gluconate de calcium à 2,5 %. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	1.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/28/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.